



COMPTE-RENDU CHSCT NORD DU 13/05/20 (COVID-19) SPÉCIAL PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ (PRA)

Après la réunion du 5 mai où les directions des Douanes, de l'INSEE, et de la DIRCOFI avaient présenté, plus ou moins bien, une ébauche de leur PRA respectif (partiel pour la DIRCOFI), la réunion du jour a été axée sur ceux de la sphère finances publiques : DRFiP Nord, DIRCOFI Nord (suite), Commissariat aux Ventes de Lille, Centre Interrégional de Formation de Lille, Centre des Concours de Lille et Délégation Interrégionale du DGFIP.

Soit, un menu bien consistant pour une séance téléphonique (et parfois téléphonée !) convoquée sur une plage horaire de 3H40.

Confrontées à de nombreuses interrogations, particulièrement de la CGT Finances, et sans réponse, la plupart des administrations (DRFiP en tête), prises de court, ont clairement joué la montre.

Nous avons plusieurs fois dû reformuler des questions pourtant évidentes, afin d'avoir une réponse claire, tant nous faisons face à un rempart de précautions langagières, procès-verbal oblige.

De trop nombreuses fois, en l'absence de limites posées par la présidente, nous avons dû subir d'interminables discours sans fond, ayant pour principal objet d'occuper le temps de parole, faute d'avoir d'information à délivrer (ou langue de bois).

Inéluctablement, à la demande de la CGT, la séance a dû être prolongée sur une autre session en fin d'après-midi.

DRFiP

Ce que nous appréhendions la semaine dernière dans notre déclaration liminaire, c'est hélas produit. D'une part, malgré les engagements de la direction d'une reprise très progressive, notamment dans l'attente de la présentation du PRA au CHSCT, les collègues sont revenus nombreux en présentiel, dès le 11 mai.

D'autre part, aucune garantie n'a pu nous être fournie sur la mise en place des consignes sanitaires permettant d'assurer la reprise des collègues en pleine sécurité.

La CGT Finances a dénoncé la dangereuse approche méthodologique de la DRFiP (comme la Douane). Au lieu de s'assurer que toutes les mesures sont comprises et mises en place par chaque chef de service, avant de faire revenir les collègues, elle fait l'inverse ! A savoir, retour

des collègues, puis ajustements des consignes au fur et à mesure selon les retours des services, quitte à mettre en danger de nombreux collègues !

Concrètement, chaque chef de service a reçu seulement mardi 12 mai en fin de journée une fiche à compléter pour renseigner la mise en œuvre, à son niveau, des dispositions prescrites (matérielles, organisationnelles etc.). La direction n'a même pas fixé de date de retour !

Par contre, les collègues sont déjà en bonne partie retournés dans les services, dans des conditions sanitaires qui ne sont pas forcément respectées, faute de clarté des consignes et de précipitation et de l'administration, comme à la Cité Administrative.

Nous avons demandé également une communication claire à destination des usagers, notamment par communiqué de presse, car ils tentent encore de se rendre en nombre à nos accueils pourtant fermés, notamment à la Cité Administrative.

La CGT Finances a notamment dénoncé des contacts, voire des incidents, avec les usagers dans et aux abords de la Cité Administrative.

Nous avons aussi demandé à la DRFiP si la consigne d'aération naturelle 3 fois par jours était possible dans l'ensemble des services, à l'aune de ses problématiques bien connues d'ouvrants.

Sur ces questions, la DRFiP a assuré, comme d'habitude, qu'elle relayera (renverra la patate chaude) à la préfecture en tant que gestionnaire d'immeuble, et aux chefs de service.

La CGT Finances a enfin obtenu un réel recensement des besoins (à savoir, proposer clairement une dotation) en casques téléphoniques dans les SIP, afin de permettre de meilleures conditions de travail.

Nous avons également demandé à la DRFiP d'étudier la possibilité d'éloigner physiquement ces collègues : soit en télétravail pour leur mission téléphonique habituelle en SIP, soit à défaut en soutien des plateformes.

Nous avons de nouveau insisté sur la disponibilité des moyens de protection, pour tous et dans chaque service. Un rappel sera fait.

Des masques ont été donnés aux chefs de services mais leur usage n'a pas été clairement défini, si ce n'est en cas d'apparition de symptômes COVID-19.

En tout état de cause, interrogée par la CGT, la direction a confirmé qu'un chef de service n'a pas le droit d'interdire l'usage du masque (ça pourrait tomber sous le sens, mais pas pour tout les chefs).

Le CGT Finances a également revendiqué la dotation en masques des agents venant travailler en transports en commun, où le port est obligatoire. La DRFiP s'est lamentablement réfugiée derrière son absence d'obligation et de consignes nationales, arguant que des masques gratuits étaient déjà distribués par les collectivités locales. Nous avons déploré son manque d'initiative.

Concernant le télétravail, la DRFiP a évoqué un potentiel supplémentaire d'une trentaine de postes.

La CGT Finances a interpellé la direction sur les possibilité d'utiliser les nouvelles unités centrales (petit modèle) en télétravail. Si la direction a confirmé la faisabilité (procédure dénommée « Tiny à la maison »), elle a opposé une prétendue complexité dans sa mise en place et une forte réticence des services informatiques.

Nous avons insisté : il est impératif que toutes les mesures soient mises en place pour garantir la santé des collègues, notamment par la réduction du présentiel !

Sur la comptabilisation du temps de travail, à notre grand désarroi, la DRFiP a modifié ses règles par rapport à la période de confinement. S'il est toujours possible de pointer durant les plages fixes, seul le temps de travail réellement effectué sera désormais comptabilisé !

La CGT Finances a dénoncé ce recul qui aura de lourdes conséquences pour les collègues.

Nous avons évoqué la situation des collègues ayant un proche fragile à domicile. La direction a confirmé le maintien de cette ASA. Elle a également confirmé que les ASA garde d'enfant sont permises sans justificatif au moins jusqu'au 2 juin.

La CGT Finances a dénoncé cette gestion calamiteuse du déconfinement et a rappelé ses revendications, notamment :

- ➔ l'analyse du PRA de chaque service avant la reprise des collègues en présentiel,
- ➔ la mise en place d'une signalétique avec un plan de circulation avec entrée et sortie différenciée,
- ➔ la limitation du nombre de collègues par bureau (dans l'idéal un par bureau),
- ➔ le maintien de la rotation des collègues en présentiel.

Commissariat aux Ventes de Lille

L'administration a garanti que le présentiel serait limité à 3 personnes sur un effectif total de 5. Tous seront dotés de masques en cas de contact avec les services remettants. La direction a assuré que ce contact ne reprendrait pas avant plusieurs semaines.

La CGT Finances restera très vigilante sur le respect des règles sanitaires, d'autant que le taux de présentiel reste important.

Centre Interrégional de Formation de Lille

Pour ce service, nous avons admis avoir été agréablement surpris par la sagesse des mesures prises par l'ENFiP, qui a joué le rôle du « bon élève » du jour, a contrario de certains « bonnets d'âne ».

En effet, la reprise des collègues en présentiel ne sera réalisée que la semaine prochaine avec uniquement 2 personnes en rotation (un seul collègue par jour donc). Aucune formation n'est prévue en présentiel avant au moins le 2 juin.

Centre de Concours de Lille

Pour ce service, l'ENFiP a choisi une position moins ambitieuse d'un point de vue sanitaire. Les collègues reprennent le présentiel à compter du 14 mai, avec un plafond de présentiel fixé à 6 personnes sur 15 en rotation. Le redéploiement physique est présenté comme conforme aux consignes nationales (1 agent sur 3 ou 2 sur 4, selon la disposition des marguerites).

Les membres CGT Finances ont réclamé à la DRFiP, principal occupant en nombre d'agents de l'INM (avec le CPS et la Trésorerie de Lille Amendes) de communiquer le plan de circulation de ce bâtiment qui héberge le Centre de Concours, ainsi que le Centre Interrégional de Formation.

DIRCOFI

La DIRCOFI Nord a communiqué les statistiques post-déconfinement suivantes :

Effectifs de la DIRCOFI Nord	Au 7 mai	Au 12 mai	Evolution
Effectif global	331	331	
Agents en présentiel	0	118	+ 118

Agents en télétravail	271	190	- 81
Agents en ASA	51	15	- 36

La CGT Finances s'est inquiétée du taux élevé d'agents en présentiel sur la journée du mardi 12 mai. Selon le directeur adjoint, ce chiffre serait à nuancer. Il s'agirait d'une exception due à la reprise et à une forte présence des cadres supérieurs. Il précise que la stratégie de reprise d'activité à la DIRCOFI Nord est orientée sur le respect des gestes barrières.

Pour la CGT Finances, quelque soit le grade, le respect des consignes sanitaires gouvernementales doit être la priorité. Tous les agents qui peuvent télétravailler doivent rester chez eux. La présence au bureau doit être exceptionnelle. La situation d'un agent ne doit pas se limiter au respect des 4m2 nécessaires à la distanciation. Les risques demeurent notamment dans l'utilisation des transports en commun.

La DIRCOFI a répondu partiellement aux demandes des représentants CGT en fournissant une répartition par service, des taux de présentiel maximal. Insuffisant cependant, dans la mesure où nous souhaitons le taux de présence effective. Informations transmises quotidiennement par l'ensemble des cadres de proximité.

La direction a constaté un nettoyage très insuffisant dans certains services. Ces situations ont pu être corrigées dans la journée du lundi 11 mai, grâce à la vigilance des cadres de proximité.

La CGT Finances salue l'engagement et le professionnalisme de ces cadres, confrontés, eux aussi, aux difficultés liées à cette crise sanitaire. Ils ont permis une reprise relativement sereine et sécurisée, pour les 118 agents présents dès le 12 mai, taux anormalement élevé, pour des agents massivement équipés en ordinateurs portables.

La CGT Finances est revenue sur la question des masques pour les collègues venant travailler en transports en commun, au titre de l'obligation de la protection de la santé des salariés, et du risque pécuniaire en cas d'amende. La direction a d'abord rappelé (comme la DRFiP) qu'elle n'en avait aucune obligation légale.

Nous sommes finalement parvenu à obtenir un accord de principe du directeur adjoint. La DIRCOFI Nord est en possession d'un stock qui permettrait de répondre aux demandes des agents.

Enfin, la CGT Finances a rappelé qu'aucun plan de reprise d'activité ne doit se faire sans concertation. Nous avons indiqué au directeur local que nous regrettons l'absence de préparation, voire même d'information préalable, alors que d'autres directions privilégient un dialogue social de qualité.

Délégation Interrégionale du DGFIP

La CGT Finances a souligné la présence, trop rare, d'une représentante de cette direction en CHSCT, dont nous espérons une présence plus régulière à l'avenir.

La Délégation a fixé le retour en présentiel de ses agents au lundi 18 mai. Le plan de reprise n'étant pas tout à fait prêt, la représentante de la Délégation nous a indiqué que la quasi totalité des agents seraient en présentiel à compter de cette date.

La CGT a regretté cette présence importante s'agissant de missions qui pourraient techniquement être réalisées à distance.

La représentante de la direction a précisé qu'elle ne disposait d'aucun équipement supplémentaire pour les 2 agents non pourvus.

Sujets transverses à l'initiative de la présidente du CHSCT

Achat de distributeurs de gel hydroalcoolique

La présidente a pris l'initiative de proposer, en extrême urgence, une dépense du CHSCT : l'investissement en une centaine de distributeurs de gels hydroalcoolique à 300 €/ pièce, pour nos diverses administrations.

Aucun document fourni d'avance. Ni devis, ni liste de sites d'implantation disponible.

La seule description qui nous est faite oralement est un dispositif mécanique qui serait fixé dans le sol... à l'extérieur des services.

A prendre ou à laisser !

Que cela soit clair, la CGT Finances est favorable sur le principe d'une distribution facilitée de gel, et à toute disposition ou investissement permettant d'améliorer la sécurité des collègues.

Néanmoins, nous avons exprimé les réserves suivantes, dans l'attente d'une décision ultérieure :

- exigence d'un devis (les prix de gros semblent exorbitants au regard du prix à l'unité proposé par une entreprise locale),
- exigence de la liste des sites d'implantations,
- aberration de l'installation en extérieur,
- refus de raisonner sous la contrainte avec une décision immédiate et inconditionnelle à 30 000 €,
- incohérence avec les délais d'engagement budgétaire de l'initiative des membres du CHSCT, puisque, après plusieurs semaines, les casques sont toujours désespérément attendus.

Planning des futures réunions

La présidente nous a notamment indiqué qu'une réunion du CHSCT ne serait pas possible la semaine du 2 juin, du fait de ses congés.

Nous lui avons rappelé que le règlement l'autorisait à déléguer un suppléant de son choix, en cas d'empêchement.

La CGT Finances en a ainsi profité pour rappeler, à la fois son attachement à la santé de tous les collègues (en exigeant la tenue d'une réunion hebdomadaire du CHSCT jusqu'à nouvel ordre), mais aussi aux congés payés pour tous !